

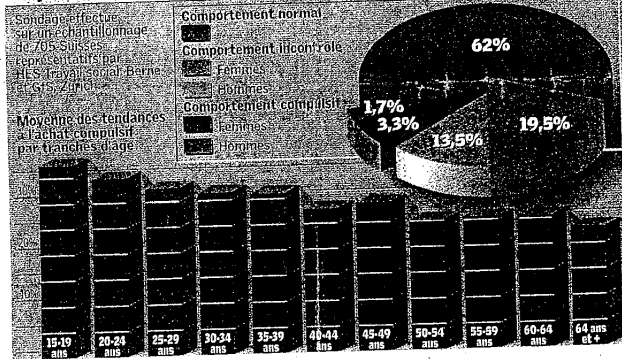
Quand la fièvre acheteuse gagne les Suisses

ACHATS COMPULSIFS Quelque 275 000 Suisses ont tendance à dépenser sans compter et risquent de se retrouver fortement endettés. Un phénomène qui inquiète les instances sociales.

LES FAITS Les services d'assainissement de dettes tirent la sonnette d'alarme. En dix ans, le nombre d'acheteurs compulsifs, ces personnes qui présentent un besoin irrésistible de consommer, a doublé en Suisse. Selon une étude menée par la Haute Ecole de travail social de Berne auprès de 705 personnes, 33% des Suisses avouent un tel comportement, alors que près de 5% souffrent d'une véritable dépendance à la surconsommation. Ce sont les jeunes de 18 à 24 ans, scotchés à leur natel, cible privilégiée de la publicité, qui en sont les principales victimes, ainsi que les femmes.

Si les causes majeures de l'endettement croissant de la population viennent du chômage, du divorce ou de la maladie, une part de moins en moins négligeable est due à ce que l'on peut appeler la fièvre acheteuse. On a beaucoup parlé, ces dernières années, des «working poor», beaucoup moins des «buying poor», autrement dit de ces personnes qui achètent de manière compulsive des produits dont elles n'ont pas forcément besoin, et qui cèdent à leurs pulsions malgré les dettes qui s'accumulent. Or aujourd'hui, le nombre de consommateurs dont le comportement d'achat frise la dépendance augmente. Selon la première enquête réalisée en Suisse sur les achats compulsifs, menée par la sociologue bernoise Verena

Le profil de l'acheteur compulsif



Maag en collaboration avec l'Institut GIS de Zurich, 33% des adultes avouent céder aux achats incontrôlés et 4,8% souffrent d'une véritable dépendance à la surconsommation, qu'on peut assimiler à celle que vivent les alcooliques ou les toxicomanes. Si les données de comparaison manquent en Suisse, on peut dire que leur nombre a doublé par rapport à une enquête réalisée en 1994 en ville de Zurich.

Pour les acheteurs compulsifs, le fait d'acheter donne des sensations d'euphorie. Un tiers d'entre eux achètent pour échapper à leur morne quotidien et pour se détendre, 26%

parce que l'objet acheté était bon marché. Pour beaucoup, et notamment les jeunes, plus vulnérables aux miroitements de la publicité, consommer, c'est se forger une identité, se fabriquer un style de vie, bref faire comme tout le monde.

Si les scientifiques connaissent le syndrome depuis cent ans, le phénomène n'était jusqu'ici révélé qu'à travers les frasques de certaines personnalités, comme la First Lady Jacqueline Kennedy, la collectionneuse de chaussures Imelda Marcos ou, plus récemment, Cherry Blair, épouse du premier ministre britannique, toutes victimes de l'achat compulsif. Or ces dames

avaient les moyens de survivre à leur pathologie. En revanche, l'évolution de notre société de consommation aidant, de plus en plus de personnes à faible revenu se laissent emporter par les achats incontrôlés. Et notamment les jeunes adultes. Près de 17% des 18-24 ans reconnaissent avoir de grandes difficultés à contrôler leurs achats. Ils sont nés avec l'argent invisible, autrement dit les cartes de crédit. Dans leur environnement, tout les incite à consommer: les centres commerciaux sont devenus des centres de loisirs et acheter est pour nombre d'entre eux l'unique distraction. Dans ce contexte, nombreux sont ceux

«Souvent, malgré les problèmes qui découlent de ce comportement, les personnes concernées n'estiment pas avoir besoin de thérapie. Elles considèrent souvent que leurs problèmes sont d'ordre financier»

Verena Maag, sociologue bernoise

qui veulent tout, tout de suite», constate Verena Borer-Delafontaine, assistante sociale au Centre social protestant vaudois. Chez les femmes, le nombre de personnes dépendantes est presque deux fois plus élevé que chez les hommes. «Comme c'est à elles qu'incombent encore les achats en lien avec le ménage, elles sont probablement exposées à un plus grand risque de surconsommer», analyse Verena Maag.

Politique de l'autruche

Les conséquences de ce syndrome peuvent être dramatiques. Pour épancher son besoin d'achat, le compulsif va recourir

Une protection insuffisante

La Loi sur le crédit à la consommation (LCC) n'offre que peu de protection contre l'endettement. Le prêteur peut, en effet, s'en tenir aux informations fournies par le consommateur et examine la capacité de contracter un crédit en se fondant sur l'évaluation du minimum vital prévu par la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. Or, le train de vie de l'acheteur compulsif est sensiblement plus élevé que le minimum vital de 1100 francs pour une personne seule. Et rien n'empêche de mentir sur sa situation. «La loi est lacunaire et il nous faudrait des moyens supplémentaires pour aider ces personnes à sortir de l'engrenage», estime Jürg Gschwend, président de l'association faillière des services d'assainissement de dettes. Or, ces derniers comptent à peine 40 postes de travail.

En attendant, ils lanceront cet automne une campagne de prévention à l'intention des jeunes. Intitulée «max.money», elle tentera, au moyen de jeux et d'ouvrages, de sensibiliser les adolescents à l'argent et aux dangers de la consommation. M. S.

à tous les moyens pour disposer d'argent: prêts d'amis ou de parents, petit crédit, leasing, prorogation des échéances avec le fisc, non-paiement des primes maladie, etc., avec, pour résultat, un endettement qui ne fait que s'aggraver. Selon l'étude, 14% des consommateurs dépendants ont déjà été mis en poursuite, un tiers achètent même s'ils n'ont pas assez d'argent en banque. «Souvent, malgré les problèmes qui découlent de ce comportement, les personnes concernées n'estiment pas avoir besoin de thérapie. Elles considèrent souvent que leurs problèmes sont d'ordre financier.»

MADELEINE SCHÜRCHI